

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Champagnat - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Champagnat - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage (33640)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Champagnat - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage (33640)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	47	3

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Capacité du candidat à faire progresser ses moyennes (Fiche avenir + Bulletins)	Evolution des moyennes sur les bulletins du cycle terminal	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes dans les disciplines technologiques et professionnelles	Notes de 1ère et de Terminale dans les disciplines technologiques et professionnelles	Très important
	Méthode de travail	Moyennes et appréciations bulletins	Important
Savoir-être	Engagement, capacité à s'investir, concentration en classe, capacité à fournir des efforts, implication	Appréciations des enseignants sur les bulletins et la Fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet motivé de formation	Mise en avant personnalisée de la motivation pour effectuer la formation, en adéquation avec un projet de formation et/ou professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt manifeste pour les savoirs et compétences en lien avec la formation.	Curiosité et intérêt prononcé pour les compétences et métiers en lien avec la formation.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Afin de pouvoir évaluer de façon équitable l'ensemble des candidats à nos formations, Sup'Champagnat a choisi les éléments d'analyse et d'organisation suivants :

1. Une méthodologie d'évaluation conforme aux critères généraux d'examen des vœux paramétrés sur la plateforme.
2. La fiche Avenir comprenant les éléments constitutifs suivants :
 - Les notes obtenues au cours du cycle terminal
 - Les appréciations générales des professeurs
 - Les éléments d'appréciation saisis par le professeur principal (méthode de travail, autonomie, autres éléments d'appréciation du profil, capacité à s'investir, engagement citoyen)
 - L'avis du chef d'établissement : appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée, avec indication du niveau de sa classe
3. Le projet de formation motivé
4. Une évaluation du niveau et des compétences du jeune par un jury composé de membres de la Direction, de l'encadrement pédagogique et de l'équipe enseignante sur les critères suivants :
 - a. Les compétences en français et en LV1 (en général l'anglais) sur la base d'un test d'évaluation comprenant un exercice de rédaction en Français et un test de connaissance en Anglais
 - b. Les activités et centres d'intérêt du jeune :
 - Expériences professionnelles ou les stages que vous avez effectués
 - Expériences d'encadrement ou d'animation
 - Engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) bénévole dans une association ou un autre cadre
 - Pratiques sportives et culturelles (Il peut également s'agir de la pratique d'une langue étrangère non proposée au lycée ou de

séjours à l'étranger)

5. Des entretiens d'admission menés par des binômes composés de membres de l'encadrement pédagogique et administratif viennent valider définitivement les dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'admission à l'UFA Sup'Champagnat est ouverte à l'ensemble des bacheliers issus des filières générales, technologiques et/ou professionnelles.

Les notes présentées par les candidats ne constituent pas le critère de sélection unique à l'examen d'admission :

Les critères généraux d'examen des vœux tiennent également compte de :

- La motivation, les capacités de choisir et de faire,
- La cohérence du projet d'études avec la formation du candidat,
- La capacité à se projeter dans le cursus et ses multiples débouchés,
- Le repérage des attendus et des objectifs de la formation,
- Les premiers savoir-faire comportant l'aptitude au suivi de la formation,
- Toute expérience éventuelle professionnelle et/ou d'engagement en lien avec la filière,
- La capacité d'écoute, de compréhension et de synthèse,
- L'éveil au monde, l'ouverture d'esprit et la curiosité,
- Pour les candidats en réorientation : leur parcours et la restitution de leurs expériences et éventuelles formations suivies.

Signature :

Yannick VERNET,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Champagnat